

Office de Tourisme des Pyrénées Ariégeoises

Conseil d'Administration

vendredi 2 avril 2020 – 15h – à distance en visioconférence
procès-verbal

19 membres présents. 9 membres excusés. Feuille de présence ci-jointe.

Assistaient en outre à ce conseil d'administration : Sarah Chambard, Marie-Jo Perry, Sylvie Couderc et Agnès Morange, salariées de l'office de tourisme.

Ordre du jour

Introduction

- 1- **Orientations 2021**
- 2- **Budget 2021**
- 3- **Organisation interne**
- 4- **Questions diverses**

Voir document de présentation en pièce jointe.

Le Président Xavier Fuentes remercie les membres présents. Le nombre de participants est significatif de l'intérêt porté à l'association. Le budget 2021 est le point principal de ce conseil mais il lui semble nécessaire de se projeter également sur le budget de 2022, année où les difficultés financières vont vraiment apparaître.

Introduction :

- **Actualité du moment : confinement jusqu'au 3 mai**
- **La fréquentation à l'office cet hiver**
- **Rappel de la saisonnalité de janvier 2021 à avril 2022 avec des ouvertures des points informations selon les périodes de basse, moyenne, haute et très haute saison.**

Pas de remarque.

➔ **Approuvé à l'unanimité par les membres du conseil d'administration**

Voir document de présentation slides 3 à 5

1- Orientations 2021

Sylvie Couderc, directrice, rappelle les orientations présentées lors de l'Assemblée Générale de novembre 2020 :

1. Réduire le fossé entre l'office et les partenaires
2. Un conseil en séjour de qualité
3. Une promotion qui s'appuie sur celle du département, mais une communication concentrée sur l'accueil du client pendant le séjour
4. Diversifier la commercialisation
5. Professionnaliser et qualifier
6. Veiller, observer et préconiser
7. Un administratif d'entreprise

Présentation de l'évolution de l'accueil en 8 axes sur un plan d'investissement de trois ans.

Remarques :

- Concernant la qualité, la mairie de Tarascon-sur-Ariège a voté récemment au budget de la commune, la réalisation de la signalétique du point information nécessaire à nos clientèles ainsi qu'au classement en catégorie I de l'office de tourisme et pris en considération les suggestions d'amélioration pour être labellisé Accueil Vélo.
- Philippe Pujol, Président de la Communauté de Communes du Pays de Tarascon, propose de regarder en 2021 l'investissement autour de l'accueil du point information de Tarascon, initialement prévu en 2020 au lieu de le programmer pour 2022.

Voir document de présentation slides 6 et 7

2- Budget 2021

Remarques charges portées par l'office :

- besoin d'uniformiser le fonctionnement
- décision à prendre pour 2021, avec la liste complète des charges par points information (document complet déjà transmis aux DGS des deux communautés de communes).

Remarques plan d'investissements :

- les Présidents des communautés de communes du Pays de Tarascon et de la Haute Ariège, Philippe Pujol et Alain Naudy, s'engagent à financer le plan d'investissement présenté.
- Xavier Fuentes remercie les deux présidents.

Remarques recettes :

- Suite au courrier de Madame Téqui, Présidente du Conseil Départemental, datant du 1^{er} avril 2020, la taxe de séjour additionnelle départementale 2019 versée à l'office de tourisme peut équilibrer le budget 2021 (dans les recettes pour le fonctionnement). Par contre, les recettes de cette taxe additionnelle 2020 et 2021 seront impérativement dédiées au plan de relance pour la promotion de l'Ariège via l'Agence de Développement Touristique de l'Ariège.

- Recettes, ligne « cotisations » : les écarts entre le prévisionnel mars 2020, prévisionnel juillet 2020 et réalisé 2020 correspondent à la part variable des cotisations calculées en fonction des journées ski, nombres de curistes et nombre d'entrées dans certaines structures. Si le même barème est voté en 2021, le montant perçu en 2022 sera automatiquement impacté et les difficultés maintenues.
- Recettes, ligne « groupes » : l'année 2020 se répète pour 2021, l'activité commerciale « groupes » est en difficulté, impactant sur cet exercice et celui de 2022.

Autre remarque :

- Besoin de mener une réflexion commune avec le Département, les collectivités locales, l'ADT et tous les offices de tourisme de l'Ariège concernant l'organisation de cette compétence Tourisme partagée et le rôle de chacun en termes de promotion et communication.

Remarque dépenses :

- Ligne « social » : Remplacer les départs en favorisant la promotion interne. Maintenir le pool de permanents et renforcer la part du travail saisonnier.

Remarque « pourquoi ce déficit ? » :

- Le déficit n'est pas dû à l'augmentation des dépenses, mais aux recettes directes qui baissent.

Remarque « quelles solutions pour combler le déficit ? » :

- Utiliser l'excédent théorique de l'exercice 2020.
- Les deux communautés de communes s'engagent à soutenir l'office de tourisme en augmentant de 1% la subvention de fonctionnement en 2021.
- La Taxe de séjour 2019 additionnelle mise en fonctionnement (cf. page 2)
- Un investissement porté par les collectivités.

Voir document de présentation slides 8 à 16

→ Approuvé à l'unanimité par les membres du conseil d'administration

3- Organisation interne

Remarques générales :

- Feuille de route à déterminer concernant la commercialisation.
Tout comme la communication, l'office de tourisme et l'ADT doivent définir leurs rôles. La réflexion entamée entre la SAVASEM et l'office concernant la commercialisation avec l'embauche d'un salarié mutualisé et l'utilisation de la place de marché mise à disposition par l'ADT n'a pas donné suite. L'enjeu est capital, c'est pourquoi il semble positif d'utiliser le temps d'aujourd'hui à définir nos objectifs et les moyens d'actions.

- Les budgets sont compliqués, le tourisme est une compétence partagée d'où un enjeu très important de définir qui fait quoi !

Voir document de présentation slides 17 à 19

➔ **Approuvé à l'unanimité par les membres du conseil d'administration**

4- Questions diverses

Administratif : Le principe de suivi informatique des comptes bancaires nécessitant de garder 1 seul contrat d'accès à la Société Générale et de nommer une 2nde personne pour accéder aux situations, est validé.

Click & collect boutique OT : pas de remarque, reporté au 3 mai 2021.

Choix du prestataire pour l'audit Qualité : Evolution Tourisme est validé.

Voir document de présentation slide 20

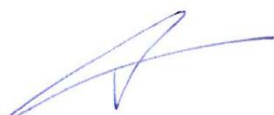
➔ **Approuvé à l'unanimité par les membres du conseil d'administration**

Les Présidents des communautés de communes du Pays de Tarascon et de la Haute Ariège, Philippe Pujol et Alain Naudy, saluent, remercient et félicitent Xavier Fuentes, Sylvie Couderc ainsi que toute l'équipe de l'office de tourisme.

Remerciements et fin de séance à 17h.

Ax-les-Thermes, le 7 avril 2021

Le Président,
Xavier Fuentes



La Trésorière,
Sylvie Boniface

